

#### BULLETIN MUNICIPAL DE CORBONOD

<u>contact@mairie-corbonod.fr</u> Site internet: www.corbonod.fr

N° 99 AVRIL 2025

## L'ECHO DES HAMEAUX

#### **LE MOT DU MAIRE**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2025, le budget a été voté. Il retrace les études et les projets communaux prévus dans l'année. Pour 2025, il s'agit notamment :

- Des études qui seront menées pour la rénovation énergétique de l'école et des logements et la construction d'un bâtiment destiné à abriter les locaux de la garderie périscolaire. En effet, le contrat de maîtrise d'œuvre a été confié à un bureau d'architecture qui est chargé d'élaborer un projet conforme au cahier des charges établi par la Commune.
- Des travaux de **renforcement du réseau d'eau potable du hameau de Fontaine** qui démarreront prochainement puisque le marché a été attribué.
- S'en suivront des travaux d'**enrobés** de la voirie du hameau, ainsi que de la rue des peupliers à la Trille.
- Sera réalisée **la modernisation de l'ensemble de l'éclairage public** de la Commune ; ce sont 157 anciens luminaires qui seront remplacés par des luminaires LED d'ici la fin de l'année. Ces nouveaux équipements permettront la réduction de la consommation électrique et une meilleure qualité d'éclairage.
- Pour la sécurité des usagers des transports en commun et pour leur confort, **un nouvel abribus** fourni gracieusement par la Région Auvergne Rhône-Alpes sera installé à Mancin sur le parking en face de la gare.

Pour vous tenir informés sur la vie de notre commune et avoir accès aux actualités locales, vous pourrez très prochainement consulter notre **nouveau site internet**, qui vient en complément de l'application Panneau-Pocket téléchargeable gratuitement, qui vous permet de recevoir des informations et des alertes.

Je vous souhaite de passer un excellent printemps, en espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion des manifestations organisées sur notre Commune.

Patrick CHAPEL, Maire de Corbonod



## **INFOS**

#### **RESTAURATION DU BUSTE DE MARIANNE**

Le temps ayant fait son œuvre, le buste de Marianne qui orne la salle du Conseil Municipal méritait une restauration complète. Cette œuvre qui date de 1889 a été confiée à une professionnelle spécialisée dans la conservation et la restauration de sculptures, Marion CAREL, qui a réalisé avec minutie les travaux de dépoussiérage, de nettoyage, de comblement et de retouches afin de rendre à cette œuvre tout son éclat.





### **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES**



Une belle chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée samedi 12 avril sur l'aire de jeux de Gignez. Une cinquantaine d'enfants de l'école des « Sept Sages » accompagnés de leur famille étaient réunis. Une première organisée par le Conseil Municipal Jeunes de Corbonod avec la participation de l'association « Les Amis de l'Ecole ». Les enfants ont eu le plaisir de recevoir des œufs de Pâques offerts par la commune. Un bon moment festif! Merci à tous!

#### LA JEUNESSE MUSICALE A L'EHPAD

La Jeunesse Musicale de Corbonod tient à exprimer sa fierté envers les huit élèves de Corinne qui ont généreusement offert de leur temps le samedi 18 janvier 2025, en partageant leur musique avec les résidents de l'EHPAD de Seyssel Haute-Savoie.

Nous avons vécu pendant un peu plus d'une heure un instant musical riche en émotions.

Un grand merci au personnel de l'EHPAD pour son accueil chaleureux et enthousiaste, aux résidents qui ont participé avec joie au blind test, à Corinne pour son enseignement passionné et bienveillant, et enfin, aux enfants pour leur travail, leur engagement et leur présence ce jour-là.



#### LA BIBLIOTHEQUE RECHERCHE DES BENEVOLES

Vous avez du temps libre, vous aimez les livres et vous aimez échanger. **Rejoignez-nous!** 

Contactez les bénévoles de la bibliothèque par :

Mail <u>bmcorbonod01@outlook.fr</u> ou téléphone au 04 50 59 61 93. Horaires d'ouverture : mardi 16h30 à 18h30 ; mercredi 16h00 à 17h00 ; samedi 10h00 à 12h00.

Bibliothèque municipale



# INFOS

#### REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES ENGINS FORESTIERS

Par arrêté municipal N°2025-030, la circulation des engins forestiers sur les voies communales et les chemins ruraux est désormais réglementée. Les entreprises ou les particuliers faisant exploiter leurs bois par une entreprise prestataire de services, ont l'obligation:

- Déclarer le chantier au préalable à la Mairie
- Convenir d'une date pour effectuer un état des lieux avant et après chantier.

L'arrêté est consultable sur le site internet de la Commune.

#### RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Conformément au Code de l'urbanisme et au règlement du Plan Local Intercommunal des pays de Seyssel en vigueur, tout projet de travaux, qu'il s'agisse de constructions nouvelles, modifications extérieures (façade, toiture, ouvertures) ou d'installations diverses (clôtures, abris, piscines, etc.), doit faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la mairie.

L'absence de demande d'autorisation préalable constitue une infraction et expose le contrevenant à des sanctions administratives et pénales, ainsi qu'à l'obligation de remettre les lieux en état.

Les administrés sont donc invités à se rapprocher du service urbanisme de la mairie avant tout début de travaux!



#### **QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE**

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de réinvestir nos extérieurs se manifeste. Toutefois, nous vous rappelons qu'il est important de respecter certaines règles de voisinage pour garantir une cohabitation harmonieuse.

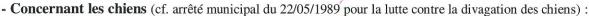
#### Voici quelques règles :



- Le brûlage à l'air libre des déchets verts n'est pas autorisé.
  - D'autres possibilités s'offrent à vous telles que :
    - le compostage individuel et collectif,
    - le broyage,
    - le dépôt en déchetterie.



- distance minimale de 50 cm pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres,
- distance minimale de 2 m pour celles dépassant 2 mètres.
- Veiller à ce que vos arbres et vos haies ne dépassent pas votre limite de propriété.
- Concernant le bruit (cf. arrêté préfectoral du 12/09/2008 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage) :
  - Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement :
    - o Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
    - o Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 :
    - o Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.
  - Veiller à ne pas laisser aboyer votre chien de façon répétée ou prolongée sur un balcon, dans un jardin ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.



- Il importe aux propriétaires de chiens de ne pas laisser divaguer leur animal sous peine d'amende.
- Demande est faite aux propriétaires de chiens de respecter les lieux publics, les trottoirs et les espaces verts au cœur du village, l'aire de jeux, l'entrée de l'école! Merci pour tous!





## **AGENDA**

## **JEUDI 08 MAI**



Le Maire de CORBONOD

et le Conseil Municipal ont l'honneur de vous convier à la cérémonie commémorative du **Jeudi 8 mai 2025 à 10h30** Place de l'école.

Vin d'honneur en mairie.

LES AMIS DE L'ECOLE ORGANISENT



#### **MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MAI**



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION PREALABLE EN MAIRIE 04 50 56 18 30

## DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JUIN



l'association SUR LYAND 360° organise

La Montée à Sur Lyand

Randonnée à pied.

Inscription dès 8h30 à l'école de Corbonod. Départ 9 h - Petite restauration et buvette à l'arrivée. Navette prévue pour le retour.

#### **MERCREDI 4 JUIN**

Le repas des Aînés de Corbonod aura lieu

Mercredi 04 juin à 12h00



à l'Espace Culturel avec la présence du groupe Trio Moreau. **Vous recevrez une invitation nominative** 

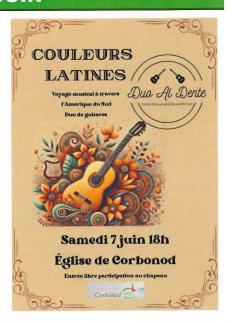
Vous avez 75 ans et plus ? Vous pouvez partager ce moment de convivialité en vous faisant connaître auprès de la mairie

### **SAMEDI7 JUIN**

Les bénévoles de la Bibliothèque de Corbonod organisent un

CONCERT à l'église de Corbonod

Entrée gratuite Participation au chapeau.



## **VENDREDI 27 JUIN**

